

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers de décembre 1998

Légère hausse de l'excédent budgétaire en décembre 1998

L'excédent budgétaire s'est élevé à 2,0 milliards de dollars en décembre 1998, en hausse de 66 millions par rapport à celui enregistré en décembre 1997. Tel qu'il a été mentionné le mois dernier dans *La revue financière*, un tel excédent était prévu en décembre. Durant l'exercice, les recettes budgétaires atteignent généralement un sommet au cours du dernier mois de chaque trimestre, surtout en raison des remises provenant des contribuables qui versent des acomptes provisionnels trimestriels.

En décembre 1998, les recettes budgétaires ont été essentiellement les mêmes qu'en décembre 1997, étant donné que l'augmentation des cotisations d'assurance-emploi et des recettes de la taxe sur les produits et services (TPS) a été compensée par une baisse des principales autres composantes. L'augmentation des cotisations d'assurance-emploi d'une année à l'autre était attribuable à un transfert de fonds aux rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers en décembre 1997, relativement à l'année d'imposition 1996, qui a fait en sorte de réduire les cotisations d'assurance-emploi pendant ce mois. Réciproquement, ce transfert explique la baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont diminué à cause de l'impôt exigible final des sociétés dont l'année d'imposition se terminait en octobre.

Les dépenses de programmes de décembre 1998 ont baissé de 1,0 % par rapport à celles de décembre 1997, étant donné que la diminution des subventions et autres transferts a plus que compensé les augmentations des principales autres composantes. Les frais de la dette publique ont

augmenté de 2,0 %, car l'effet d'un taux d'intérêt réel moyen plus élevé a plus que compensé la diminution de la dette portant intérêt.

Excédent budgétaire de 11,7 milliards de dollars depuis le début de l'exercice

Au cours des 9 premiers mois (avril à décembre) de l'exercice 1998-1999, l'excédent budgétaire a été estimé à 11,7 milliards de dollars, en hausse de 1,5 milliard par rapport à celui de 10,2 milliards enregistré au cours des 9 premiers mois de 1997-1998. Toutefois, cette amélioration a été largement attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers en mai 1998, surtout en raison des taxes dues en ce qui a trait aux revenus de l'année d'imposition 1997. Il n'y a pas eu d'amélioration nette du solde budgétaire au cours des 8 autres mois de 1998-1999.

Des déficits mensuels sont prévus pour le dernier trimestre de 1998-1999. Les recettes sont généralement à la baisse en janvier, à cause du paiement du crédit et des remboursements pour TPS en faveur des contribuables à revenu modeste. Il est prévu que les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés seront largement inférieures (en baisse de 1 milliard) pendant la période de règlement (février-mars 1999), reflétant ainsi la baisse des bénéfices des sociétés en 1998 (voir détails ci-après). En outre, les remboursements au titre de l'impôt des particuliers, relativement au traitement des déclarations de revenu de 1998, diminueront davantage les recettes en mars 1999. La révision des données pour 1998-1999 et les exercices antérieurs a entraîné d'importants rajustements à la hausse des paiements de péréquation, et une tranche de 1,7 milliard de dollars sera versée avant la fin de l'exercice. Cela devrait amputer l'excédent à ce jour de l'ordre de 3 milliards de dollars.



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	décembre		d'avril à décembre	
	1997	1998	1997-1998	1998-1999
	(en millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	14 769	14 811	112 892	116 178
Dépenses de programmes	-9 282	-9 189	-72 115	-73 399
Solde de fonctionnement	5 487	5 622	40 777	42 779
Frais de la dette publique	-3 493	-3 562	-30 605	-31 058
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	1 994	2 060	10 172	11 721
Opérations non budgétaires	-969	-2 296	-3 407	-4 650
Besoins ou excédent financier (opérations de change exclues)	1 025	-236	6 765	7 071
Opérations de change	2 388	4 219	7 990	3 394
Solde financier net	3 413	3 983	14 755	10 465
Variation nette des emprunts	-1 348	3 446	-12 855	-11 623
Variation nette de l'encaisse	2 065	7 429	1 900	-1 158

Remarque : Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

En outre, les initiatives stratégiques proposées dans le budget de 1999 totalisent 5,7 milliards de dollars pour 1998-1999. On prévoit donc que le budget de 1998-1999 sera équilibré ou excédentaire. Dans la mesure où la réserve pour éventualités ne sera pas nécessaire, elle servira à rembourser la dette publique. Pour plus de détails, voir le chapitre 3 du plan budgétaire de 1999. Dans la mesure où la réserve pour éventualités n'est pas requise, les résultats finals vérifiés, qui ne seront disponibles qu'à l'automne, afficheront un excédent budgétaire qui servira à rembourser la dette publique.

Au cours des 9 premiers mois de 1998-1999, l'augmentation des recettes budgétaires a été de 3,3 milliards (2,9 %), celle des dépenses de programmes, de 1,3 milliard (1,8 %), et celle des frais de la dette publique, de 0,5 milliard (1,5 %), comparativement à la période correspondante en 1997-1998.

Au chapitre des recettes budgétaires :

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 2,0 milliards (3,7 %). Cette hausse était attribuable aux augmentations soutenues des retenues mensuelles sur le revenu d'emploi, en raison du nombre supérieur de personnes ayant un emploi

ainsi que des montants plus élevés de l'impôt final, relativement à la forte croissance des revenus pendant l'année d'imposition 1997. La croissance générale des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers a été atténuée par certains facteurs, y compris une forte augmentation des remboursements (en hausse de 1,2 milliard) et un transfert net de 0,7 milliard aux cotisations d'assurance-emploi, relativement à l'année d'imposition 1997. De plus, les paiements au titre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui sont déduits des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, ont augmenté de 0,2 milliard, reflétant le financement supplémentaire annoncé dans les budgets de 1996 et de 1997.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont grimpé de 0,5 milliard (3,4 %), même si les bénéficiaires des sociétés ont été plus faibles aux cours des 3 premiers trimestres de 1998 par rapport à la période correspondante en 1997. Cet écart est principalement attribuable aux procédures de paiement mensuel de l'impôt des sociétés, puisque celles-ci sont tenues de verser des acomptes provisionnels mensuels en fonction de leurs obligations fiscales réelles de l'exercice précédent ou de leurs obligations fiscales estimatives pour l'exercice en cours.

Tableau 2

Recettes budgétaires

	décembre		d'avril à décembre		variation (%)
	1997	1998	1997-1998	1998-1999	
(en millions de dollars)					
Impôts sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	8 331	8 185	55 517	57 544	3,7
Impôt sur le revenu des sociétés	2 058	1 662	13 136	13 588	3,4
Autres	23	165	1 607	1 721	7,1
Total des recettes d'impôt sur le revenu	10 412	10 012	70 260	72 853	3,7
Cotisations d'assurance-emploi	670	1 055	13 866	13 993	0,9
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	1 661	1 993	15 542	16 348	5,2
Droits de douane à l'importation	212	166	2 072	1 818	-12,3
Autres taxes et droits d'accise	709	595	6 655	6 420	-3,5
Total des taxes et droits d'accise	2 582	2 754	24 269	24 586	1,3
Total des recettes fiscales	13 664	13 821	108 395	111 432	2,8
Recettes non fiscales	1 105	990	4 497	4 746	5,5
Total des recettes budgétaires	14 769	14 811	112 892	116 178	2,9

Les sociétés ont 60 jours après la fin de leur exercice pour régler tous les montants dus. Ainsi, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés sont perçues dans une large mesure en février et en mars, ce qui représente entre 25 et 40 % des rentrées de l'exercice. Les acomptes provisionnels mensuels pour 1997 étaient surtout fondés sur les obligations fiscales de 1996. Toutefois, les obligations fiscales de 1997 étaient considérablement plus élevées qu'en 1996, ce qui a donné lieu à une augmentation de près de 30 % des sommes perçues pendant la période de règlement (février et mars 1998) par rapport à celles de la période de règlement de 1996. Les acomptes provisionnels pour 1997 sous-évaluaient les obligations fiscales réelles de l'ensemble de l'exercice. Les acomptes provisionnels pour 1998 ont donc été augmentés en fonction des obligations fiscales réelles de 1997, témoignant ainsi de la vigueur actuelle des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés. Toutefois, étant donné la baisse des bénéficiaires des sociétés en 1998, il est prévu que les sommes perçues pendant la période de février-mars 1999 seront inférieures à celles de la période de février-mars 1998. En fait, les

rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont diminué en décembre, puisque les sociétés dont l'année d'imposition se terminait en octobre ont produit leurs déclarations de revenu de 1998.

- Les cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,1 milliard (0,9 %). La hausse était attribuable aux transferts nets des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et au nombre supérieur de personnes ayant un emploi. En décembre 1997, un transfert aux rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers reflétait les paiements en trop relativement à l'année d'imposition 1996, tandis qu'en octobre 1998, un transfert provenant des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers était attribuable aux paiements en moins à l'égard de l'année d'imposition 1997. L'incidence de ces facteurs a été atténuée par la baisse des taux de cotisation. Le taux de cotisation de l'employé (par tranche de 100 \$ de gains assurables) est passé de 2,90 \$ en 1997 à 2,70 \$ en 1998 (avec une diminution correspondante du taux de l'employeur). Puisque le taux prévu de cotisation de l'employé sera de 2,55 \$ en 1999, les cotisations seront plus faibles en 1998-1999 qu'en 1997-1998.

La revue financière

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	décembre		d'avril à décembre		variation (%)
	1997	1998	1997-1998	1998-1999	
(en millions de dollars)					
Paiements de transfert					
Particuliers					
Prestations aux aînés	1 863	1 923	16 575	17 008	2,6
Prestations d'assurance-emploi	1 024	1 047	8 047	8 101	0,7
Total	2 887	2 970	24 622	25 109	2,0
Autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 042	1 042	9 375	9 375	0,0
Transferts fiscaux	778	828	6 949	7 184	3,4
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-180	-187	-1 603	-1 681	4,9
Total	1 640	1 683	14 721	14 878	1,1
Dépenses directes de programmes					
Subventions et autres programmes					
Agriculture	35	79	407	474	16,5
Affaires étrangères	192	203	1 114	987	-11,4
Santé	96	69	608	720	18,4
Développement des ressources humaines	122	288	1 005	1 380	37,3
Affaires indiennes et du Nord	299	285	2 941	3 007	2,2
Industrie et développement régional	228	173	1 093	1 055	-3,5
Anciens combattants	108	114	1 024	1 024	0,0
Autres	458	58	2 030	1 651	-18,7
Total	1 538	1 269	10 222	10 298	0,7
Paiements aux sociétés d'État					
Société Radio-Canada	75	174	672	759	12,9
Société canadienne d'hypothèques et de logement	225	165	1 303	1 310	0,5
Autres	108	83	830	733	-11,7
Total	408	422	2 805	2 802	-0,1
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital					
Défense	942	979	6 855	6 553	-4,4
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 867	1 866	12 890	13 759	6,7
Total	2 809	2 845	19 745	20 312	2,9
Total des dépenses directes de programmes	4 755	4 536	32 772	33 412	2,0
Total des dépenses de programmes	9 282	9 189	72 115	73 399	1,8
Frais de la dette publique	3 493	3 562	30 605	31 058	1,5
Total des dépenses budgétaires	12 775	12 751	102 720	104 457	1,7
Poste pour mémoire :					
Total des transferts	6 065	5 922	49 565	50 285	1,5

Tableau 4

Solde budgétaire et besoins ou excédent financiers

	décembre		d'avril à décembre	
	1997	1998	1997-1998	1998-1999
	(en millions de dollars)			
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	1 994	2 060	10 172	11 721
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	460	204	640	1 095
Autres	75	11	-48	-452
Total	535	215	592	643
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	-502	-409	-203	-60
Comptes de pension de retraite	377	427	2 056	2 959
Autres	-37	-37	-243	8
Total	-162	-19	1 610	2 907
Autres opérations	-1 342	-2 492	-5 609	-8 200
Total des opérations non budgétaires	-969	-2 296	-3 407	-4 650
Besoins ou excédent financiers (opérations de change exclues)	1 025	-236	6 765	7 071
Opérations de change	2 388	4 219	7 990	3 394
Solde financier net	3 413	3 983	14 755	10 465

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	décembre		d'avril à décembre	
	1997	1998	1997-1998	1998-1999
	(en millions de dollars)			
Solde financier net	3 413	3 983	14 755	10 465
Augmentation (+) ou diminution (-) nette des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	6 313	4 141	16 888	5 972
Obligations d'épargne du Canada	-248	48	-2 205	-2 149
Bons du Trésor	-7 600	900	-26 600	-25 200
Autres	-1		159	1 281
Total partiel	-1 536	5 089	-11 758	-20 096
Moins dette non échue détenue par le gouvernement	-24	-630	-52	-479
Total	-1 560	4 459	-11 810	-20 575
Payables en devises				
Obligations négociables	109		-126	9 226
Billets et prêts	0	0	0	0
Bons du Canada	117	-885	-566	801
Billets du Canada	-14	-128	-353	-1 075
Total	212	-1 013	-1 045	8 952
Variation nette des emprunts	-1 348	3 446	-12 855	-11 623
Variation de l'encaisse	2 065	7 429	1 900	-1 158

La revue financière

- Les recettes nettes de TPS ont progressé de 0,8 milliard (5,2 %), conformément à la croissance de la demande des consommateurs. Les droits de douane à l'importation ont diminué de 0,3 milliard (12,3 %), puisque la croissance des importations a été plus que compensée par l'effet des réductions tarifaires. Les autres taxes et droits d'accise ont fléchi de 0,2 milliard (3,5 %), essentiellement en raison de la réduction de la taxe du transport aérien depuis le 1^{er} janvier 1998 et de son élimination le 1^{er} novembre 1998.
- Les recettes non fiscales, soit le rendement des investissements et les autres recettes non fiscales, comme les droits et les produits d'opérations de vente, ont augmenté de 0,2 milliard (5,5 %).

Au chapitre des dépenses de programmes :

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,5 milliard, surtout sous l'effet des prestations plus élevées aux aînés. Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté légèrement.
- Les principaux transferts aux autres administrations se sont accrus de 0,2 milliard, puisque les transferts fiscaux supérieurs ont été largement compensés par des recouvrements plus élevés aux termes des paiements de remplacement pour programmes permanents. Les droits en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) sont demeurés les mêmes étant donné qu'en vertu de la législation actuelle, les droits en espèces par exercice pour la période de 1997-1998 à 2002-2003 ne peuvent être inférieurs à 12,5 milliards. Toutefois, les droits au titre du TCSPS comprennent à la fois des montants en espèces et des transferts de points d'impôt. En raison du plancher des droits en espèces et de la valeur croissante des transferts de points d'impôt, les droits au titre du TCSPS sont en hausse.
- Les dépenses de programmes directes, soit le total des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont progressé de 0,6 milliard (2,0 %). Cette composante regroupe

les subventions et autres transferts, les paiements aux sociétés d'État ainsi que les dépenses de fonctionnement et en immobilisations du gouvernement, y compris pour la défense. Les subventions et autres transferts ont grimpé de 0,1 milliard, principalement en raison des initiatives annoncées dans le budget de février 1998 à l'égard de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances et de la hausse des transferts relatifs aux Autochtones. Les paiements aux sociétés d'État ont été inchangés dans l'ensemble, tandis que les dépenses de fonctionnement et en immobilisations se sont accrues de 2,9 %.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,5 milliard (1,5 %), puisque la baisse de l'encours de la dette portant intérêt a été compensée par une hausse du taux d'intérêt réel moyen sur ladite dette.

Excédent financier de 7,1 milliards de dollars depuis le début de l'exercice (opérations de change exclues)

Le solde budgétaire est présenté selon la comptabilité d'exercice modifiée, aux termes de laquelle les passifs du gouvernement sont comptabilisés à mesure qu'ils sont engagés, peu importe le moment où s'effectue le paiement au comptant. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

En revanche, les besoins ou l'excédent financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire, car ils comprennent des opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires fédéraux, aux autres comptes à fins déterminées ainsi qu'à l'évolution des autres actifs et passifs. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. La conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également reflétée dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins nets de 4,6 milliards de dollars au cours de la période d'avril à décembre 1998, en hausse de 1,2 milliard par rapport à ceux de la période correspondante en 1997. Cela a permis de dégager un excédent financier (opérations de change exclues) de 7,1 milliards au cours des 9 premiers

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 1998	31 décembre 1998	variation
	(en millions de dollars)		
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions			
Créditeurs et charges à payer	22 364	12 747	-9 617
Intérêt et dette échue	10 419	8 672	-1 747
Provisions	10 917	10 917	0
Total des créiteurs, des charges à payer et des provisions	43 700	32 336	-11 364
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autre comptes			
Régimes de retraite du secteur public	117 457	120 416	2 959
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	4 205	4 146	-59
Autres régimes de retraite et autres comptes	5 872	5 880	8
Total des régimes de retraite et autres comptes	127 534	130 442	2 908
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	294 583	300 055	5 472
Bons du Trésor	112 300	87 100	-25 200
Obligations d'épargne du Canada	29 769	27 641	-2 128
Autres	3 456	4 737	1 281
Total partiel	440 108	419 533	-20 575
Payable en devises	27 183	36 136	8 953
Total de la dette non échue	467 291	455 669	-11 622
Total de la dette portant intérêt	594 825	586 111	-8 714
Total du passif	638 525	618 447	-20 078
Actif			
Encaisse et débiteurs	15 813	11 493	-4 320
Comptes d'opérations de change	28 968	25 574	-3 394
Prêts, placements et avances (net des provisions)	14 036	13 393	-643
Total de l'actif	58 817	50 460	-8 357
Déficit accumulé (dette publique nette)	579 708	567 987	-11 721

mois de 1998-1999, en hausse de 0,3 milliard par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Solde financier net de 10,5 milliards de dollars et emprunts nets en baisse de 11,6 milliards depuis le début de l'exercice

Les opérations de change représentent toutes les opérations liées aux réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce dernier a pour objectif de maintenir l'ordre et la stabilité sur le marché des changes. À cette fin,

il achète des devises (en vendant des dollars canadiens) lorsque la valeur du dollar canadien est touchée par des pressions à la hausse et vend des devises (en achetant des dollars canadiens) lorsque la valeur du dollar canadien subit des pressions à la baisse. L'achat de dollars canadiens constitue une ressource provenant des opérations du Compte du fonds des changes, tandis que la vente de dollars canadiens représente un besoin. L'évolution des passifs en devises, qui servent à modifier le niveau des réserves en devises du Canada, influe aussi sur les opérations de change.

La revue financière

Tableau 7

Compte de service et de réduction de la dette

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
	(en millions de dollars)						
Recettes brutes de TPS	29 564	30 516	32 652	36 715	38 048	40 733	46 986
<i>Moins :</i>							
Remboursements	12 134	13 145	14 271	17 112	18 874	19 782	24 633
Crédit trimestriel aux contribuables à faibles revenus	2 262	2 503	2 685	2 816	2 799	2 872	2 892
Recettes nettes de TPS	15 168	14 868	15 696	16 787	16 375	18 079	19 461
Pénalités et intérêts perçus au titre de la TPS	19	71	90	129	135	159	127
Produits de la liquidation des participations dans les sociétés d'État et des actions de sociétés d'État	2	110			325		
Dons à l'État	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3	0,176
Produits pour le Compte	15 190	15 050	15 786	16 916	16 835	18 238	19 588

Source : *Comptes publics du Canada* – 1997

En tenant compte de tous ces facteurs, la ressource financière nette provenant des opérations de change s'est établie à 3,4 milliards de dollars pour les 9 premiers mois de 1998-1999, par rapport à une ressource nette de 8,0 milliards au cours de la période correspondante en 1997-1998.

Avec un excédent budgétaire de 11,7 milliards, un besoin net de 4,6 milliards provenant des opérations non budgétaires et une ressource nette de 3,4 milliards provenant des opérations de change, le solde financier net affichait un excédent de 10,5 milliards pour la période d'avril à décembre 1998, comparativement à un excédent de 14,8 milliards pour la période correspondante en 1997.

Par le biais de ce solde financier net et d'une diminution de l'encaisse de 1,2 milliard, le gouvernement a remboursé 11,6 milliards de la dette contractée sur les marchés au cours des 9 premiers mois de 1998-1999. À la fin de décembre 1998, l'encaisse s'établissait à 9,2 milliards.

Compte de service et de réduction de la dette

En juin 1991, le projet de loi instituant le Compte de service et de réduction de la dette a reçu la sanction royale. Depuis le 1^{er} avril 1991, toutes les recettes perçues au titre de la taxe sur les produits et services, diminuées des crédits de taxe sur les intrants, des remboursements et du crédit en faveur des contribuables à revenu modeste, de même que le produit net de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État affectés à la réduction de la dette doivent, en vertu de la loi, être versés directement au Compte. Le solde de celui-ci ne peut servir qu'à acquitter les frais de service de la dette et, en bout de course, à la rembourser. Le Compte est vérifié annuellement par le vérificateur général du Canada.

Dans ses observations sur les états financiers de l'exercice 1996-1997 et lors de sa présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, le vérificateur général a mis en question la nécessité du Compte, étant donné le concept fondamental du Trésor. Le gouvernement a demandé au Comité de se pencher sur cette question et de le conseiller à cet égard.

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, s'adresser au Centre de distribution, au (613) 995-2855.

Pour tout autre renseignement concernant cette publication, communiquer avec Paul Rochon, au (613) 996-9447.

Également accessible sur Internet à <http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

Février 1999

